

Le CM décide à l'unanimité :

1 de valider les avis présentés par la commission pour les certificats d'urbanisme, les permis de construire et les déclarations préalables de travaux

2 de ne pas préempter pour les propriétés concernées

3 de valider les tarifs communaux des cases cinéraires du second columbarium installé dans le cimetière

4 de procéder aux documents d'arpentage et aux actes notariés afin de régulariser les parties publiques de la voie communale n° 16 dite de TOUROULET, au carrefour avec la RD 579

5 de valider la demande de contribution au club de tennis pour les travaux de la nouvelle installation de l'éclairage des cours.

6 de changer le panneau d'information devant l'école devenu obsolète

7 de valider la création d'une page facebook pour la commune et la charte d'utilisation correspondante

8 de lancer la consultation en vue de l'impression du prochain bulletin municipal de Décembre 2020

9 de valider l'attribution de la subvention à Labeaume en musique fixée pour l'organisation du concert de janvier

10 de prendre en charge les frais du cycle piscine pour l'enfant de St Sernin scolarisé dans une classe spécialisée d'une autre communauté commune

Le conseil municipal examine la demande par les infirmiers d'un espace pour organiser les tests/Covid Drive ; l'espace le plus adapté va être recherché